



## « QUOI D'9 EN PAYS PELEBOIS ? »

La lettre d'informations communales  
de PRAILLES-LA COUARDE

N°01/2020

lundi 3 novembre 2020

### la N°1 de quoi d'9 en pays pelebois

Et voici la première lettre d'informations communales que vous recevrez régulièrement en fonction de l'actualité de Prailles la Couarde.

Des informations sont déjà disponibles sur le site internet : [www.praillslacouarde.fr](http://www.praillslacouarde.fr)

Invitez vos voisins à s'inscrire à la lettre d'actualité via l'adresse mail suivante :

« [quoid9enpayspelebois@prailles-lacouarde.fr](mailto:quoid9enpayspelebois@prailles-lacouarde.fr) »

Aidez-nous à améliorer « quoi d'9 en pays pelebois » en nous faisant part de vos remarques sur cette même adresse.

### Aménagement du bourg de Prailles

Les travaux vont bon train, actuellement l'entreprise remet le réseau eaux pluviales en bon état de marche. D'ici quelques jours, les trous devraient être comblés et le travail en surface va commencer.

Bien que l'entreprise fasse le nécessaire pour nous permettre d'accéder au maximum aux différents services, la circulation reste perturbée, nous nous en excusons.

La collecte des ordures ménagères et le transport scolaire ont été modifiés pour éviter de circuler sur le tronçon en travaux.

### Taxe ordures ménagères

La communauté de communes : Mellois en Poitou travaille pour harmoniser les pratiques dans les différents domaines, notamment pour les ordures ménagères.

Jusqu'à 2020, nous participions au financement de ce service par le paiement de la redevance ordures ménagères qui était la même pour tous les logements occupés.

Depuis 2020, nous sommes passés à la taxe ordures ménagères qui est calculée sur la valeur locative du logement. Elle est ajoutée à l'impôt foncier du dit logement.

Nous avons été interpellés par plusieurs habitants qui ont découvert qu'ils avaient cette taxe à payer sur des logements inoccupés qui ne généraient pas de déchets.

Nous avons soulevé ce problème auprès de la DGFIP et de la communauté de communes. Nous espérons pouvoir apporter une modification.

### Comité de suivi éolien et lettre d'information

Le comité s'est réuni, il y a eu beaucoup d'échanges et beaucoup de questions restées sans réponses...

Notamment sur le pb du recyclage et sur les effets nocifs sur les animaux...

Une lettre d'information a été distribuée semaine 44 à toute la population concernée ainsi qu'à Sepvret/Beaussais /La Mothe qui sont limitrophes et qui auront à se prononcer à l'enquête publique.

Lors du prochain conseil municipal du 6 novembre, le comité « alerte éoliennes d'Exoudun » présentera ses arguments contre la mise en place des éoliennes sur notre territoire (et ailleurs), JPEE, le porteur de projet, a décliné l'invitation.

## Terrasse Maison du Protestantisme

La terrasse en bois est très glissante et provoque des accidents. Un nettoyage sera fait par nos agents et une demande de solution « anti- dérapante » a été adressée à Mellois en Poitou .

## Puits devant la mairie

Le puits devant la mairie de Prailles a été découvert. Celui-ci sera pris en compte et mis en valeur dans le cadre de l'aménagement.

## Salle des fêtes de Prailles

Les villes et pays d'art et d'histoire des Deux Sèvres : Les communauté de communes de Mellois en Poitou, de Parthenay-Gâtine et la ville de Thouars développent en réseau des thématiques partagées. Depuis 2013 ils mènent une étude sur l'architecture du XXème siècle sur leur territoire. Ils ont pour projet de rédiger et publier un ouvrage sur cette thématique.

Notre salle des fêtes a été remarquée, nous avons donné notre accord pour la prise de photos à utiliser pour la publication de l'ouvrage.

## Aménagement du Cimetière de Prailles

Le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Deux- Sèvres) a transmis des éléments de réflexion pour la mise en place de l'appel d'offre. Un groupe de travail sera constitué pour travailler sur le dossier. Les habitants ayant déjà travaillé sur le projet les années précédentes seront sollicités. Si vous êtes intéressé, faites-le savoir.

## AGENDA

**2 nov : 18h15 bilan fête des champignons**

**6 nov : 20h conseil municipal**

... Réunions de travail dans le respect des règles sanitaires ...

Retrouvez toutes les infos sur le site web :  
[www.prailles-lacouarde.fr](http://www.prailles-lacouarde.fr)

Cet email a été envoyé par la Mairie de Prailles-La Couarde car vous êtes inscrit sur sa liste de diffusion.

Cliquez [ici](#) pour vous désinscrire ou envoyer un message [quoid9enpayspelebois@prailles-lacouarde.fr](mailto:quoid9enpayspelebois@prailles-lacouarde.fr)

**Rédacteur en chef :** Roselyne Demion-Jacinto,

**Comité de rédaction :** Nadine Frappier, Roselyne Demion -Jacinto, Philippe Caclin, Grégory Treffot, Sébastien Belaud, Alain Fritsch, Caroline Rocher, Marie-Christine Grolleau.